



PRÉVENTION INCENDIE

PAR JOEL PERRON, DIRECTEUR INCENDIE/PRÉVENTIONNISTE

PRÉVENTION DIVERS

DU NOUVEAU POUR VOS POLICIERS

Afin de poursuivre un de ses mandats, celui de préserver la vie, la Sûreté du Québec participera à un projet pilote qui devrait durer cinq mois et qui verra le jour dans cinq districts dont celui de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Deux postes feront partie du projet pilote soit la MRC d'Arthabaska et la MRC de Drummond. Des véhicules de ces MRC seront équipés de défibrillateur externe automatisé. Le service à la population en sera bonifié et les patrouilleurs seront mieux outillés. Ce sont près de 20 % de tous les véhicules de patrouille de la SQ qui seront ainsi équipés en province durant le projet-pilote.

Ces deux MRC ont été choisies par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la SQ selon les quatre critères suivants: les endroits où les appels pour des personnes qui présentent des signes d'arrêt cardiaque sont les plus élevés, le regroupement des pôles de formation, les particularités territoriales et la bonification du service à la population.

On prévoit qu'il faudra trois ans pour compléter le déploiement sur tout le territoire de la Sûreté et former les policiers. De façon progressive, tout le personnel assigné aux activités de patrouille de la Sûreté sera formé à l'utilisation du DEA.

QU'EST-CE QU'UN DEA ? Le défibrillateur externe automatisé (DEA) permet d'analyser automatiquement l'activité du cœur d'une personne qui est victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Selon la Fondation des maladies du cœur et de l'accident vasculaire cérébral, il permet à son utilisateur d'administrer une décharge électrique destinée à rectifier l'activité électrique anormale du cœur.

«Chaque minute gagnée représente une amélioration des chances de survie pour la victime de 7 à 10 %.»